



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

SLOX

ID : 081-218102572-20190408-2019DEL22-DE

Date de la convocation
02.04.2019

L'an deux mille dix-neuf et le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BABAUX, GARCIA, Mr LEFERT, Mme TRUTINO, Mrs SAMATAN, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs GALINIE, PEYRONIE, Mmes KLIMEZACK-GIL, PELLEGRINI,

N° 19/22

Absents : Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mme TRUTINO
Mr GRIMAL procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mme VILLENEUVE
Mme PAWLACZYK procuration à Mr GALINIÉ
Mme THUEL procuration à Mr DE GUALY.

Secrétaire : Mr GUIRAUD.

Objet de la délibération

**APPROBATION DU
COMPTE DE
GESTION 2018 DU
BUDGET PRINCIPAL**

Le compte de gestion 2018 du budget principal de la commune de Saint-Juéry présenté par Monsieur le trésorier d'Albi ville et périphérie reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2018.

Statuant sur cette comptabilité, et considérant que le compte de gestion, dressé pour l'exercice par Monsieur le trésorier d'Albi ville et périphérie, visé et certifié conforme par nous, maire de la commune de Saint-Juéry, n'appelle ni observations ni réserves.

Vu l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget principal de la commune de Saint-Juéry établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2018.

5 ABSTENTIONS
Adopté à la majorité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 17 avril 2019
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental

